

Question présentée par la députée :
M^{me} Marjorie de Chastonay

Date de dépôt : 1^{er} octobre 2020

Question écrite urgente

Est-il possible de connaître le détail du fonds alimentaire et les modalités d'attribution de Partage ?

La crise que nous traversons a été marquée par les files d'attente historiques aux Vernets illustrées aux Bastions par l'exposition « 16 127 » du nombre de colis distribués pendant la première phase de distribution. Loin de continuer à faire les unes du New York Times ou du Monde, les distributions ont donc maintenant été délocalisées dans les communes non sans complication.

En ville de Genève, ce sont quelque 2500 colis qui ont été distribués à Hugo-de-Senger et à Trembley de manière hebdomadaire pour quelque 1300 familles dont une grande partie de personnes bénéficiant de titres de séjour au contraire de ce qui a pu être le cas aux Vernets.

Le « Projet de loi permettant de répondre à l'urgence du droit à l'alimentation » nous a permis d'octroyer une aide de 5 millions de francs à la banque alimentaire Partage et, malheureusement, les associations, telles que Swiss Gambia Solidarity, semblent se voir refuser des colis faute de denrées disponibles au niveau de Partage.

Le 14 septembre 2020, Léman Bleu annonçait : « Pour financer cette troisième phase de l'aide alimentaire, l'Etat annonce qu'il reste 3/5 des 5 millions du crédit voté par le Grand Conseil en faveur de Partage. »

Dès lors, est-il possible de répondre à la question suivante :

Est-il possible de connaître le détail du fonds alimentaire et les modalités d'attribution de Partage ?

Je vous remercie de votre prompte réponse.